



L'activité d'orientation du DPJ à l'étape É/O

INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ

L'institut universitaire Jeunes en difficulté regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement et à la diffusion de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ces formations provinciales sont issues d'un partenariat entre les deux établissements porteurs des désignations universitaires jeunesse, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal et le CIUSSS de la Capitale-Nationale et visent à soutenir le développement des compétences des intervenants jeunesse du réseau de la santé et des services sociaux.



CLIENTÈLE VISÉE

- ▶ S'adresse aux intervenants ayant minimalement 6 mois d'expérience au service Évaluation-Orientation dans les directions de la protection de la jeunesse (DPJ) dans les CISSS et CIUSSS du Québec, ayant suivi la formation *L'activité d'évaluation du DPJ à l'étape É/O*.



DURÉE DE LA FORMATION

- ▶ 1.5 jours (9.5 heures)
 - Volet 1 : 3 heures en ligne, à réaliser de façon autonome (OBLIGATOIRE)
 - Volet 2 : 1 jour (6.5 heures) accompagné d'un formateur, en mode virtuel ou présentiel



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ▶ 16



COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Optimiser l'application des différentes opérations du processus d'orientation.
- ▶ Gérer de manière efficiente et concourante les processus d'orientation.
- ▶ Réfléchir à l'exercice du mandat que confère la LPJ à l'étape orientation.

DESCRIPTION

Cette formation s'inscrit en continuité de « l'activité d'évaluation du DPJ à l'étape É/O ». Elle a pour objectif général de qualifier rapidement et efficacement les nouveaux intervenants É/O au regard de l'acte d'orientation du DPJ.

Cette formation porte sur la spécificité de l'activité d'orientation et vise l'appropriation d'une vision commune des activités professionnelles qui y sont associées en lien avec l'esprit de la Loi sur la protection de la jeunesse. Une attention particulière est portée sur l'importance d'impliquer les familles à toutes les étapes de l'intervention ainsi qu'à l'ensemble des décisions qui y seront prises.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

▶ Préalables :

- ▶ Avoir suivi la formation *L'activité d'évaluation du DPJ à l'étape É/O*.
- ▶ La réalisation du volet « en ligne » (jour 1) de façon autonome est obligatoire pour participer au jour 2.
- ▶ Pour les établissements du RSSS ne disposant pas de formateur au sein de l'établissement, des frais d'honoraires et de déplacement du formateur seront facturés.
- ▶ La participation à une formation en ligne implique des coûts de gestion (hébergement sur une plateforme web externe à l'IUJD, inscription) évalués à 25\$ par participant.

Pour de plus amples informations, communiquez avec l'Équipe formation de l'IUJD par courriel à : formation.reseau.jeunesse.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec